

**Durée :**

**1 jour (7 h.)**

**Les participants et leur pré-requis :**

Toute personne en situation de management d'équipe.

**Notre intervenant :**

Consultante Psychologue du Travail, coach certifiée, accompagnant des personnes en souffrance au travail, formatrice dans les domaines de la communication et du management.

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût par participant :**

**340 € HT (408 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

Dans un contexte où prédominent la culture de la performance et de l'excellence au quotidien, la santé est parfois mise à mal. La pratique managériale n'est pas désignée coupable mais est interrogée sur les réalités et l'actualité de son exercice.

**Il s'agit aujourd'hui de comprendre les liens entre travail et santé pour ouvrir des voies à l'action et pour l'action.**

**LES OBJECTIFS :**

- Comprendre ce qu'est le risque psychosocial et ce dont on parle.

Identifier les liens entre « souffrances » au travail et management.

- Repérer les sources de cette souffrance et des pratiques « à risques ».

Dégager des pistes possibles pour l'action.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences.  
Remise d'un conducteur aide mémoire.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

■ **Définition du risque psychosocial : de quoi parle-t-on ?**

- Perception qu'à un individu (psycho) des interactions et des échanges avec son contexte de travail (social).

■ **Les manifestations, les liens et les conséquences**

- Les TMS, le stress, le mal être, l'épuisement professionnel, la souffrance au travail, les violences au travail, le harcèlement.

■ **Les liens travail et santé**

- Le statut du travail et ses différentes fonctions pour l'homme (fonction sociale, psychologique.....) et les modifications du contexte de travail (les nouvelles organisations..... les nouvelles exigences.....).

■ **Quelques points législatifs**

- Le cadre de la problématique.